



Cigarettes en chocolat accompagnées d'un faux briquet

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 31 mai 2004

Un Supermarché vend des cigarettes en chocolat accompagnées d'un faux briquet pour les enfants.

Comment interdire cette vente ?

Réponse :

Le 17 février, nous vous avons répondu sur le caractère illégal de cette promotion, voici la méthode pour la faire cesser :

Nous pouvons obtenir très rapidement, par une mise en demeure, la suppression de cette promotion illégale. cette méthode amiable ne coûtera pas cher mais s'arrêtera là.

Nous pouvons également entamer une procédure en justice qui, en référé, fera très vite cesser ce trouble à l'ordre public, mais devra, par principe, être doublée d'une procédure sur le fond .

Prenez contact avec le 01 42 77 06 56 où le secrétariat de DNF vous mettra en rapport avec son équipe chargée de la veille judiciaire.